

## Compte-rendu du conseil d'école

du 16 mars 2015

### *Présents*

Parents : Véronique Bergognoux-Dutartre, Laure Charvin, Gaël Paquignon, Jérôme Comallonga, Gaël Pradier, Nathalie Gargallo, Stéphanie Lassalle, Sabrina Ramos, Christophe Laplace-Treytore, Stephan Lombard.

Mairie : Nathalie Laluque, Sonia Portafax, Chrystel Barthe (responsable du périscolaire).

Enseignants : Emilie Balayé, Virginie Plawinski, Emilie Limonne, Myriam Laulom, Maryline Trouilh, Philippe Belou, Catherine Marie, Franck Boué, Catherine Bertrand, Mylène Desbrosse (remplacante de Mme Capdepon).

### 1. Organisation de l'école

• **Mme Capdepon sera absente jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

• **Questions des parents concernant les TAP :**

- *Est-il possible de faire le point sur leur fonctionnement depuis le début de l'année ?*

Réponse de Chrystel Barthe : La formule a changé : les enfants s'inscrivent aux nouvelles activités au retour des vacances. Cette inscription se fait sous la forme d'un « forum ». Mme Barthe est satisfaite de l'organisation. Certains enfants et parents trouvent qu'il pourrait y avoir plus d'activités sportives, mais la météo ne le permettait pas jusqu'à présent.

- *Comment les parents peuvent-ils connaître le contenu des activités et aider leurs enfants à effectuer un choix ?*

C. Barthe : Les intitulés des activités sont affichés au portail et sur le site de la mairie. Il arrive que des enfants soient déçus par leur choix car l'activité ne correspond pas à l'idée qu'ils s'en étaient faite. On peut envisager pour la prochaine période que les animateurs présentent leur activité avant les vacances, qu'ils les présentent plus en détail afin que les enfants puissent choisir en connaissance de cause.

- *Les parents AAPE expriment leur mécontentement au sujet de la sortie des TAP : de nombreux élèves restent derrière le portail à partir de 15h50, quel que soit le temps, même sous la pluie.*

C. Barthe : Les enfants ne stationnent plus derrière le portail. En cas de pluie, les animateurs leur donnent la consigne d'aller sous les préaux. Quelques enfants ne respectent pas cette consigne.

- *Quel est le taux de fréquentation des élèves aux TAP ?*

C. Barthe : Sur 181 enfants inscrits à l'école, 163 participent régulièrement aux activités. Il y a moins d'enfants le lundi, cela est dû aux APC (= aide personnalisée assurée par les enseignants) qui se déroulent ce jour-là. Dix activités sont proposées, un animateur est présent pour chacune, deux activités sont gérées en binôme. Il y a de 10 à 18 enfants par activité.

- *Qu'en est-il de l'harmonisation des différents règlements (règlements de l'école, des TAP, de la cantine, du périscolaire) ?*

Mme Laluque : La réflexion est en cours.

### **•Organisation des rythmes scolaires :**

La Mairie réfléchit à un autre fonctionnement, qui permettrait une meilleure gestion des animateurs (ceux-ci sont obligés de partir à 15h50 pour se rendre dans les autres écoles de la commune) et des ATSEM. Il ne s'agit pas d'un problème économique. Les TAP seraient regroupés sur une demi-journée (= l'après-midi). Cette demi-journée serait différente pour chaque école, les écoles Ballion et Haureuils restant groupées.

La décision devant être prise avant le 29 mars 2015, Mme Laluque propose aux enseignants et aux parents élus de réfléchir sur ce sujet et de les convoquer à une réunion la semaine suivante pour en discuter. Si cette nouvelle organisation était choisie, sa validation se ferait lors d'un conseil d'école extraordinaire.

M. Paquignon intervient en faisant remarquer que cette nouvelle organisation irait à l'encontre de la réforme initiale. M. Belou précise que les cinq matinées d'enseignement requises par le ministère de l'Education nationale sont maintenues et qu'elles constituent le cœur de la réforme. De plus, la Mairie demande l'avis de chacun mais est finalement décisionnaire.

### **•Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2015 :**

CP : 64

CE1 : 43

CE2 : 43

CM1 : 49

CM2 : 32

→ Total : 188 à Ballion + 43 à Haureuils = 231

*La sortie du RRS entraînera-t-elle une augmentation du nombre d'élèves par classe ?*

Le taux d'encadrement à Ballion serait de 23,5 élèves par classe, ce qui pourrait entraîner une fermeture de classe. Pour 7 classes, le taux serait de 26,8 et cela serait insuffisant pour une réouverture.

Lors de la sortie du RRS, l'Inspectrice nous a assuré que l'école ne serait pas menacée. Finalement, les seuils d'ouverture et de fermeture de classe étant supprimés, les décisions seront examinées au cas par cas par le DASEN. En fonction des effectifs, l'école peut donc subir une fermeture une année puis une ouverture l'année suivante (une ouverture est plus difficile à obtenir qu'une fermeture). Rien ne peut garantir qu'il y aura 8 classes à Ballion l'année prochaine.

### **•Inscriptions :**

A l'école, elles se feront **du 7 au 17 avril** et **du 4 au 7 mai 2015** (= avant et après les vacances).

L'inscription se fait pour l'entrée en maternelle et pour l'entrée au CP. L'inscription à l'accueil périscolaire ne se fait pas obligatoirement en même temps.

### **•Carte scolaire :**

Le lotissement du Lucandreau faisait jusqu'alors office de zone-tampon pour équilibrer les effectifs dans les différentes écoles. Cela est maintenant insuffisant. M. Belou demande à la Mairie une solution pour arriver à une stabilité au niveau des structures de classes. La Mairie se heurte à des difficultés techniques et administratives.

Deux propositions sont faites par M. Pradier et M. Boué, qui apporteraient une solution tout en évitant les conflits :

- demander si des parents seraient volontaires pour changer leur enfant d'école,
- imposer aux nouveaux arrivants dans la commune d'aller dans l'école en déficit.

La Mairie poursuivra sa réflexion. Aucune décision n'est prise.

# 1.Mairie

## •Travaux :

### Demandes :

- Equiper la salle informatique de Ballion de tables et de chaises, pour pouvoir la mettre en service.
- Pas de connexion internet dans les nouvelles classes ni dans la salle des maîtres.
- Problème de résonance dans les classes 3 à 7 depuis que 2 classes ont été libérées. Peut-être que la pose d'un lino pourrait atténuer ce désagrément.
- Le hublot des toilettes des classes 1 et 2 n'est toujours pas occulté.
- Mettre un point d'eau dans la salle des maîtres. → *Mme Laluke dit qu'il ne peut en être question pour le moment.*
- Classe de Mme Capdepon : Melle Desbrosse a signalé que la ventilation est très bruyante et empêche de travailler correctement. Une personne de la CDC est venue récemment le constater.
- La chaudière, dans le nouveau bâtiment, doit être relancée tous les jours pour fonctionner correctement. La CDC a été contactée. Le matin, la température dans les classes est de 16°.

Mme Laluke s'engage à ce que des travaux soient mis en œuvre, notamment pour la salle informatique. Elle propose que les maîtres la contactent personnellement via sa boîte mél si rien n'est fait prochainement. M. Paquignon fait remarquer qu'il serait mieux de prendre connaissance de la liste des travaux à effectuer avant le conseil d'école. Elle en convient mais n'a jamais reçu cette liste qu'elle avait pourtant demandée lors du précédent conseil d'école.

## •Budgets :

Haureuils : Les problèmes de comptabilité perdurent. Trop d'erreurs sont faites et M. Belou ne reçoit pas de réponses aux nombreux méls envoyés. Cela nuit au fonctionnement de l'école.

Mme Laluke va s'en occuper. Un comptable supplémentaire devrait bientôt arriver.

### Ballion :

- De nombreuses sorties ont été effectuées cette année et le budget transports s'avère trop juste. Mme Laluke pense qu'une passerelle peut être faite avec le budget loisirs. Il faut lui en faire la demande par écrit.
- Le budget Noël n'ayant pas été intégralement utilisé, les enseignants demandent si les 593 € restants peuvent être utilisés pour financer les classes découvertes prévues. Mme Laluke n'est pas certaine que cela soit possible. Il faut lui faire un courrier, la réponse suivra après renseignement.

## •Divers :

- Le 10 avril, un exercice de confinement est prévu à l'école Michel Ballion. L'extension de l'école n'apparaît pas sur les plans.

Qu'en est-il d'un exercice sur l'école d'Haureuils ?

- Une soirée portes ouvertes se fera le lundi 29 juin à Ballion et le mardi 30 juin à Haureuils, à partir de 18h. Les parents élus proposent leur aide.

# 1. Parents

## • AAPE :

- La raquette n'est toujours pas sécurisée. → *Mme Lalique a demandé des grilles (pas encore mises en place) et la présence d'un policier municipal le plus souvent possible. Cette présence est efficace.*
- La navette de 15h50 qui transporte les animateurs manoeuvrait dans la raquette, au milieu des parents.  
→ *Ce n'est plus le cas maintenant, elle passe par le parking du foyer Paul Daney.*
- Il faudrait changer le côté de stationnement allée des Pins, pour éviter aux enfants de traverser la route.  
→ *Mme Lalique ne sait pas si c'est prévu au budget 2015.*
- L'abri bus devant Haureuils → *Sa réalisation semble possible.*
- Réhabilitation de la cour de Ballion : beaucoup de boue, les enfants se salissent et doivent porter des chaussons pour ne pas salir les locaux dans l'extension. → *Ce n'est pas à l'ordre du jour. Les parents insistent pour qu'au moins les abords directs de la nouvelle structure soient envisagés.*

## • FCPE :

- L'agrandissement est-il réceptionné définitivement ? → *Oui. La Mairie va contacter la CDC pour le problème de chaudière et de VMC dans la classe de CP.*
- Quel est le bilan des nouveaux rythmes scolaires ? → *Les enseignants : fatigue accrue des enfants et des enseignants avant les vacances de février. Beaucoup d'absentéisme durant cette période (enfants malades).*
- Comment résoudre les problèmes de réservation liés à la Carte + ? → *Mme Lalique est consciente des difficultés. Elle attend de voir si le budget permet de changer ou de modifier le logiciel. Le vote du budget ayant lieu fin mars, la réponse nous parviendra en avril.*
- Il y a un grave et récurrent problème de fonctionnement entre personnel de la mairie et enfants à Haureuils : dernièrement, une punition excessive et humiliante a été donnée, beaucoup de parents se plaignent auprès des parents élus. Ce problème a été signalé à la mairie, un courrier a été envoyé. → *La Mairie a dit qu'elle avait rencontré les personnes concernées et qu'elle avait parlé avec elles.*  
Les parents sont cependant mécontents, car cela reste sans effet et le fonctionnement de l'école ainsi que les élèves en pâtissent. Les parents élus vont conseiller à la personne ayant rédigé le courrier de prendre rendez-vous avec Mme le Maire pour parler directement de ce problème. Mme Dornon, juste arrivée, a connaissance de ce problème et recevra cette personne.